

GARANTIE LIMITÉE DU PALAN

Nous garantissons notre palan contre tout défaut de matériau et de fabrication pour une période de cinq (5) ans. Cette garantie ne couvre pas les frais et les coûts associés à l'installation, le démontage et/ou le transport relié au retour du palan pour fin de garantie.

Cette garantie est valide seulement si la capacité maximale de 100 lb (45 kg) du palan a été respectée. (Le client, distributeur et/ou l'installateur s'engage à ne pas tenir PROSLAT responsable en cas d'une réclamation concernant le palan si le poids a dépassé la capacité maximale de celui-ci ou que l'installation n'a pas été effectuée selon les instructions du fabricant. Le palan DOIT ÊTRE installé selon les présentes instructions.

Cette garantie ne couvre pas la corrosion, la décoloration de la peinture ou autres problèmes reliés à un mauvais usage, un mauvais traitement, une installation non-conforme ou une modification du concept original.

LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

Proslat Inc. et ses successeurs, distributeurs, et revendeurs (dans l'avenir VENDEUR) ne doivent en aucun cas être responsables pour l'utilisation et le service de ce produit. L'ACHETEUR décline toute réclamation en responsabilité. L'ACHETEUR reconnaît qu'il/elle ne se fonde pas sur la compétence ou le jugement du vendeur pour sélectionner ou fournir des biens appropriés à un usage particulier et qu'il n'y a pas de responsabilités qui s'étendent au-delà de la description figurant au recto et l'acheteur renonce par la présente tous les recours ou responsabilités, explicite ou implicite, découlant de la loi ou autrement, (y compris, sans aucune obligation du VENDEUR par rapport à la qualité marchande et les dommages indirects) ou si occasionné par la négligence du vendeur ou pas. Le vendeur décline de manière explicite ou implicite toute garantie et responsabilité pour les dommages corporels. L'ACHETEUR reconnaît et accepte que l'exclusion de toute responsabilité pour les dommages corporels est une condition importante de cet accord et il s'engage à indemniser et soustraire le vendeur de toute réclamation liée à l'élément de l'équipement acheté. En aucun cas, le vendeur ne sera responsable d'aucun dommage ou frais en raison de l'utilisation ou de la vente d'un tel équipement. Le VENDEUR n'assume aucune responsabilité quant à la mauvaise installation ou utilisation de ses produits. Il est de la responsabilité de l'installateur de vérifier la bonne installation et en cas de doute, contacter le fabricant. Ces instructions d'assemblage vous dirigeront à travers du processus d'assemblage d'un produit Proslat Inc. S'il vous plaît gardez à l'esprit qu'ils ne peuvent pas couvrir l'assemblage ou l'installation de tous les scénarios que vous pourriez rencontrer. Comme chaque installation est unique dans ses exigences de performance, la méthode finale d'installation utilisée est de la seule responsabilité de l'installateur. Proslat Inc. décline toute responsabilité pour la mauvaise installation de ce produit. L'acheteur est seul responsable du respect des réglementations locales en vigueur. Proslat Inc. recommande que tous les modèles soient examinés par un architecte, un ingénieur ou responsable local avant l'installation.

PROSLAT hoist WARRANTY

We guarantee our hoist against material and workmanship defects for 5 years. This warranty does not include any cost related to installation or return of the hoist.

This warranty is valid provided that the maximum weight supported by the hoist does not exceed 100 lb. The customer, installer or the dealer, releases PROSLAT of all claims if the hoist has been loaded with more than mentioned above. The hoist MUST BE installed as described in the INSTALLATION INSTRUCTIONS.

This warranty does not cover corrosion, rust or discoloration of paint, or product failure due to misuse, abuse, faulty installation, alteration or any other failure not related to defects in materials or workmanship.

DISCLAIMER OF LIABILITY

Proslat Inc. and its successors, distributors and dealers (hereafter SELLER) shall in no way be responsible for the product's proper use and service. THE BUYER HEREBY WAIVES ALL LIABILITY CLAIMS. The BUYER acknowledges that he/she is not relying on the SELLER's skill or judgment to select or furnish goods suitable for any particular purpose and that there are no liabilities which extend beyond the description on the face hereof and the BUYER hereby waives all remedies or liabilities, expressed or implied, arising by law or otherwise, (including without any obligations of the SELLER with

respect to merchantability and consequential damages) or whether or not occasioned by the SELLER's negligence. The SELLER disclaims any warranty and expressly disclaims any liability for personal injury or damages. The BUYER acknowledges and agrees that the disclaimer of any liability for personal injury is a material term for this agreement and the BUYER agrees to indemnify the SELLER and to hold the SELLER harmless from any claim related to the item of the equipment purchased. Under no circumstances will the SELLER be liable for any damages or expenses by reason of use or sale of any such equipment. The SELLER assumes no liability regarding the improper installation or misapplication of its products. It is the installer's responsibility to check for proper installation and if in doubt, contact the manufacturer. These assembly guidelines will direct you through the process of assembling a section of Proslat Inc product. Please keep in mind that they may not cover every assembly or installation scenario you may encounter. Since each installation is unique in its performance requirements, the ultimate installation method used is the sole responsibility of the installer. Proslat Inc. disclaims any liability or responsibility for the improper installation of this product. The purchaser is solely responsible for compliance with applicable local codes. Proslat Inc. recommends that all designs be reviewed by a licensed architect, engineer or local building official before installation.